

## SOINS DE QUALITÉ ET RENTABLES : UNE SOLUTION INFIRMIÈRE

<b>Titre</b>	PARTENARIAT POUR L'ALLAITEMENT
<b>Enjeu</b>	L'Organisation mondiale de la santé, Santé Canada et l'Institut canadien de la santé infantile reconnaissant en général l'allaitement comme la méthode optimale d'alimentation du nourrisson pendant la première année ou plus de la vie, car il réduit le risque de maladies et renforce le lien mère-enfant. On a établi un lien entre l'allaitement et la réduction des coûts des soins de santé. Il faut accroître le taux et la durée de l'allaitement chez les femmes du Canada.
<b>Solution</b>	Initiative coordonnée sur l'allaitement qui vise à accroître les taux d'allaitement et la satisfaction des parents.
<b>Exemple</b>	Un groupe d'infirmières de l'Outaouais a dirigé un partenariat interdisciplinaire et multisites afin de faire mieux connaître l'allaitement et de coordonner des démarches régionales et des initiatives sur l'allaitement. Seulement 60,8 % des mères de la région de l'Outaouais du Québec ont allaité en 1997. Ce pourcentage est tombé à 25 % à trois mois et 20 % à six mois. On a restructuré l'éducation des clientes en trois volets : volet décision (avant la naissance), volet début (premiers jours après l'accouchement) et volet soutien (semaines et mois après l'accouchement). Grâce à ce programme, tous les intervenants qui donnent des conseils sur l'allaitement, profanes et professionnels, font passer le même message d'éducation aux parents.
<b>Résultats</b>	<p><b>POUR LES CLIENTES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les taux d'allaitement à l'hôpital sont passés de 60,8 % en 1997 à 70,1 % en 1999.</li><li>• On a signalé une réduction des appels téléphoniques liés à l'allaitement après la naissance reçus par des organismes de soutien et qui portaient sur l'engorgement chez la mère et la jaunisse chez le nourrisson. La réduction est attribuée à une plus grande uniformité de l'éducation donnée aux parents.</li><li>• La participation aux cliniques régionales sur l'allaitement augmente depuis 1997.</li><li>• Les parents sont davantage capables de continuer l'allaitement après avoir reçu de l'information et une formation graduelle.</li><li>• L'amélioration de la communication entre les professionnels de la santé et les organismes communautaires débouche sur la définition des risques et le règlement rapide des problèmes pour les clientes.</li></ul>

La permission de diffuser est accordée. Prière de mentionner l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.



- Amélioration de la collaboration entre le personnel hospitalier et communautaire et les groupes profanes qui participent à des initiatives sur l'allaitement.

**POUR LES INFIRMIÈRES :**

- Reconnaissance, par d'autres partenaires comme les médecins et les nutritionnistes, de la compétence spécialisée des infirmières face à l'allaitement.
- Les infirmières et les partenaires se sentent plus appuyés par leurs contacts avec les clientes parce que les discussions et les liens d'information sont plus solides.
- L'initiative du partenariat infirmier est à l'origine d'une subvention de recherche, d'une répétition du programme dans la région du Saguenay et de la diffusion de la recherche partout au Québec, au Canada et en Europe.

**POUR L'ÉCONOMIE :**

- On a calculé que les coûts diminuaient de 289,29 \$ par jour à cause de la réduction de l'hospitalisation des bébés allaités pour des problèmes comme des infections respiratoires, ainsi que d'économies importantes au chapitre des médicaments et de la thérapie respiratoire.

*Juin 2000*

---

**Références :**

Boily, M., Dumas, L. et Thom, J. (1999). Partenariat allaitement : une initiative infirmière. Présenté pour le Grand Prix Innovation clinique 3M.

Entrevue téléphonique avec Louise Dumas, Département des sciences infirmières, Université du Québec à Hull, janvier 2000.

Institut canadien de la santé infantile. (1996). Lignes directrices nationales à l'intention des intervenants de santé.

Vancouver Breastfeeding Centre. (1994). Vancouver Breastfeeding Centre Efficacy Study: Final Report.

FI-3

---

La permission de diffuser est accordée. Prière de mentionner l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Association des infirmières et infirmiers du Canada, 50, Driveway, Ottawa (Ontario) K2P 1E2  
Tél. : (613) 237-2133 ou 1-800-361-8404 Téléc. : (613) 237-3520  
Site web : [www.cna-nurses.ca](http://www.cna-nurses.ca) Courriel : [pr@cna-nurses.ca](mailto:pr@cna-nurses.ca)